

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE/ROUYN-NORANDA
VILLE DE VILLE-MARIE

18 avril 2017

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations le mardi 18 avril 2017, à 20 h 09, à laquelle étaient présents :

MM. Bernard Flebus, maire
Mario Lefebvre, conseiller
Richard Cardinal, conseiller
Yves S. Bergeron, conseiller
Richard Dessureault, conseiller
Michel Roy, conseiller
M^{me} Julie Parent, conseillère

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Bernard Flebus, maire.

Était également présent à ladite assemblée, M. Martin Lecompte, directeur général, secrétaire-trésorier, de la Ville de Ville-Marie.

105-04-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Julie Parent, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant avec l'ajout des points :10.1 à 10.3

1. Ouverture de la séance
2. Présences et quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions de l'auditoire
5. Adoption procès-verbaux
 - 5.1 Procès-verbal du 3 avril 2017
6. Administration
 - 6.1 Approbation des comptes du mois de mars 2017
 - 6.2 Adoption du règlement n° 514 – Tarification des services rendus 2017
 - 6.3 Demande de La Voix des parents – Achat d'un tuyau de PVC
 - 6.4 Demande d'aide financière – Plumes Abitibiennes
 - 6.5 Demande d'aide financière – Mission Tournesol
 - 6.6 Mouvement de personnel
 - 6.7 Rémunération des employés étudiants et responsable de la marina – Été 2017
 - 6.8 Maintien des services de proximité – Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT)
7. Transport
 - 7.1 Approbation du plan d'intervention – TECQ 2014-2018
 - 7.2 Travaux de construction – Prolongement de la rue Sabourin
 - 7.3 Appel d'offres – Gravier et asphaltage 2017

8. Santé et bien-être
 - 8.1 Adoption du règlement n° 513 – Règlement concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la ville de Ville-Marie
 - 8.2 Proclamation de la semaine de la santé mentale
9. Urbanisme et développement du territoire
 - 9.1 Nomination des représentants – Entente intermunicipale inspecteur municipal
 - 9.2 Nomination d'un inspecteur municipal
 - 9.3 Vente de terrain – Arrières lots G.E-Morency
 - 9.4 Entente de stationnement – Les Chocolats Martine inc.
 - 9.5 Prêt de chaises – Théâtre La P'tite Broue
10. Divers
 - 10.1 Vente de garage
 - 10.2 Lettre d'appui - ACTIA
 - 10.3 Office municipal d'habitation (OMH) – Regroupement des offices municipaux d'habitation
11. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

106-04-17

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADMINISTRATION

107-04-17

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS DE MARS 2017

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la liste des déboursés, pour la période du mois de mars 2017, s'élevant à 379 951,59 \$, les salaires payés relativement à la même période s'élevant à 54 087,56 \$ ainsi que la liste des comptes à payer du mois de mars 2017 s'élevant à 92 372,53 \$ soient approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

108-04-17

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 514 – TARIFICATION DES SERVICES RENDUS 2017

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de règlement n° 514 concernant la tarification des services rendus 2017;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné à une assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Ville-Marie tenue le 3 avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le règlement n° 514 concernant la tarification des services rendus 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

109-04-17

DEMANDE DE LA VOIX DES PARENTS – ACHAT D'UN TUYAU DE PVC

CONSIDÉRANT QUE l'organisme La Voix des parents demande un prix à la Ville de Ville-Marie pour un tuyau de PVC blanc de 6 pouces de diamètre et de 6 pieds de longueur;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme La Voix des parents demande à la Ville de Ville-Marie la possibilité d'obtenir ce tuyau gratuitement afin de les aider à organiser une activité familiale;

CONSIDÉRANT QUE le prix du tuyau est de 32,09 \$.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACQUIESCER à la demande de l'organisme La Voix des parents et de leur remettre le tuyau sans frais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110-04-17

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PLUMES ABITIBIENNES

CONSIDÉRANT QUE Plumes Abitibiennes (série littéraire purement abitibienne) offre à la Ville de Ville-Marie la possibilité de réserver un espace de publicité pour le prochain tome (Printemps) du 30 avril 2017;

CONSIDÉRANT QU'il y a trois catégories d'espaces publicitaires soit Bronze pour 30 \$, Argent pour 40 \$ ainsi qu'Or pour 50 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Ville ne peut participer financièrement à toutes les demandes d'organismes.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE NE PAS ACQUIESCER à la demande d'aide financière de Plumes Abitibiennes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

111-04-17

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MISSION TOURNESOL

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la levée de fonds annuelle de Mission Tournesol, ces derniers sollicitent l'appui financier de la Ville de Ville-Marie, afin de leur permettre de poursuivre le soutien personnel et financier à la population du Témiscamingue aux prises avec le cancer;

CONSIDÉRANT QUE par la générosité des Témiscamiens et Témiscamiennes, près de 340 personnes ont bénéficié d'aide financière pour les services offerts par Mission Tournesol depuis sa création;

CONSIDÉRANT QUE la campagne de financement appelée « Semaine en jaune » se déroulera dans la semaine du 4 au 14 mai 2017, avec différentes activités, qui seront publicisées à l'avance;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme sollicite déjà la population.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE NE PAS CONTRIBUER à la demande de dons de la Mission Tournesol « Semaine en jaune » édition 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

112-04-17

MOUVEMENT DE PERSONNEL

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire mettre à jour le mouvement de son personnel;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire procéder à l'embauche d'une personne responsable de la marina pour la saison 2017;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'analyse des candidatures, le comité de sélection propose l'embauche de M^{me} Josiane Bergeron.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Cardinal, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE CONFIRMER l'embauche de M^{me} Josiane Bergeron comme responsable de la marina à partir du 1^{er} mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

113-04-17

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS ÉTUDIANTS ET RESPONSABLE DE LA MARINA – ÉTÉ 2017

CONSIDÉRANT QUE la rémunération des employés d'été est révisée annuellement;

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale propose des échelles salariales pour les employés du camp de jour, de la marina, des préposés aux espaces verts et des préposés à la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du document annexé à la présente.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER les échelles salariales telles que proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

114-04-17

MAINTIEN DES SERVICES DE PROXIMITÉ – CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CISSAT)

CONSIDÉRANT QUE la population du Témiscamingue a des inquiétudes quant au suivi de l'agrandissement de l'hôpital de Ville-Marie;

CONSIDÉRANT QUE la population du Témiscamingue est préoccupée et inquiète quant au maintien sur place des soins de santé;

CONSIDÉRANT l'extrême précarité des services dispensés à Témiscaming;

CONSIDÉRANT QUE Témiscaming, Kipawa et Ville-Marie ont créé des comités de vigie;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie a clairement exprimé ses attentes lors de rencontres avec le président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSAT) tenues, l'été dernier à Témiscaming et le 9 mars 2017 à Ville-Marie;

CONSIDÉRANT les pertes économiques au Témiscamingue à la suite de la refonte des services de direction;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs cadres ont déménagé à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or;

CONSIDÉRANT la perte de professionnels non remplacés;

CONSIDÉRANT le nombre d'heures de services professionnels non remplacé;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de santé et de services sociaux du Témiscamingue est un lieu stratégique de soins de santé pour toutes les municipalités du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT l'importance du Centre de santé et de services sociaux du Témiscamingue pour la prestation de services de proximité, tel que souhaité par le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette et le CISSSAT;

CONSIDÉRANT QUE la nécessité d'avoir sur place tous les services en support à la pratique médicale des médecins, en continu, doit être vue par le CISSSAT comme une priorité;

CONSIDÉRANT la grande distance que doivent parcourir les patients si un service de première ligne n'est pas dispensé à Ville-Marie, assumé par notre Centre de santé et tous les services connexes que nous retrouvons dans notre milieu;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Boissonneault s'est engagé le 8 mars à nous faire un suivi mensuel concernant l'agrandissement du CISSSAT de Ville-Marie;

CONSIDÉRANT le vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT le besoin pour le milieu de recevoir les services de spécialistes localement;

CONSIDÉRANT les batailles historiques menées par la Ville de Ville-Marie, Témiscaming et Kipawa pour le maintien, voire la bonification de soins de santé au Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE la centralisation historique exercée par les différents gouvernements aura profondément fragilisé le CISSSAT.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Cardinal, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de la Ville de Ville-Marie exprime toute sa reconnaissance à M. Jacques Boissonneault, président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT).

QUE le conseil municipal de la Ville de Ville-Marie demande au conseil d'administration du CISSSAT :

- De livrer les engagements pris par le président-directeur général sortant;
- De confirmer un plan d'action à court terme pour redonner un meilleur service à la population du Témiscamingue;

- De s'assurer que l'organisation des services de santé, leur complémentarité et surtout leur proximité, soient adéquatement déployés pour la population du Témiscamingue;
- De s'engager à ce que le Centre de santé et de services sociaux du Témiscamingue soit reconnu comme un lieu essentiel de proximité, avec un maximum d'autonomie;
- De s'assurer que les élus de Ville-Marie auront un suivi mensuel de l'avancement du projet d'agrandissement de l'hôpital de Ville-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRANSPORT

115-04-17

APPROBATION DU PLAN D'INTERVENTION TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT la réalisation du plan d'intervention par la firme d'ingénieurs SNC-Lavalin Stavibel;

CONSIDÉRANT la vérification de ce dernier par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité approuve par la présente résolution le plan d'intervention révisé du 5 avril 2017, pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

116-04-17

TRAVAUX DE CONSTRUCTION – PROLONGEMENT DE LA RUE SABOURIN

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire procéder à des travaux pour le prolongement de la rue Sabourin;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit décréter lesdits travaux selon *la loi sur les travaux municipaux*;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2017 prévoyait le prolongement de la rue Sabourin pour un montant estimé de 300 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser ce projet la Ville a prévu le financement du projet par le règlement d'emprunt parapluie n° 511.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE DÉCRÉTER les travaux pour le prolongement de la rue Sabourin au montant estimé de 300 000 \$ financé par le règlement d'emprunt parapluie n° 511.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

117-04-17

APPELS D'OFFRES – GRAVIER ET ASPHALTAGE 2017

CONSIDÉRANT la possibilité de procéder par appels d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier et pour le rapiéçage d'asphalte pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE la liste des besoins a été présentée aux membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE cette liste propose les fournisseurs potentiels.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE PROCÉDER aux appels d'offres pour la fourniture de gravier et pour le rapiéçage d'asphalte pour l'année 2017 tels que proposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

118-04-17

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 513 – RÈGLEMENT CONCERNANT LA GARDE, LE CONTRÔLE ET LE SOIN DES ANIMAUX DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE VILLE-MARIE

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de règlement n° 513 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la ville de Ville-Marie;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à une assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Ville-Marie tenue le 3 avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Cardinal, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le règlement n° 513 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la ville de Ville-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

119-04-17

PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la santé mentale, qui se déroule du 1^{er} au 7 mai, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour se recharger »;

CONSIDÉRANT QUE les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois;

CONSIDÉRANT QUE la Semaine s'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux;

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale :

- En invitant leurs citoyennes et leurs citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne « etrebiendanssatete.ca »;
- En encourageant les initiatives et activités organisées sur leur territoire;
- En proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE SOUTENIR la Semaine de la santé mentale en affichant les documents à l'hôtel de ville de Ville-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

120-04-17

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS – ENTENTE INTERMUNICIPALE INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie et la Municipalité de Notre-Dame-du-Nord désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Ville de Ville-Marie autorise la conclusion d'une entente relative à l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement avec la Municipalité de Notre-Dame-du-Nord. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite.

QUE M. Michel Roy, conseiller et M. Martin Lecompte, secrétaire-trésorier soient autorisés à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

121-04-17

NOMINATION D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT le départ de notre inspecteur municipal, M. Robert Clouâtre;

CONSIDÉRANT QUE M. Steve Bélanger est le nouveau directeur des services techniques pour la Ville de Ville-Marie;

CONSIDÉRANT QU'il assumera le rôle d'inspecteur municipal.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE NOMMER M. Steve Bélanger au poste d'inspecteur municipal pour la Ville de Ville-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Mario Lefebvre, conseiller se retire de la réunion, il est 20 h 34.

122-04-17

VENTE DE TERRAIN -ARRIÈRES LOTS G.E.-MORENCY

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent vendre les arrières lots G.E.-Morency;

CONSIDÉRANT QU'une offre d'achat sera envoyée aux propriétaires des lots afin de procéder à la vente desdits arrières lots;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires des lots 3 099 394 à 3 099 405, 3 099 407 à 3 099 413, 3 099 417 et 3 099 418 pourront en faire l'acquisition.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE PROCÉDER à la vente des arrières lots telle que proposée.

DE MANDATER le maire, M. Bernard Flebus et le directeur général, M. Martin Lecompte à signer les documents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Mario Lefebvre, conseiller est de retour, il est 20 h 45.

M. Bernard Flebus, maire se retire de la réunion, il est 20 h 46.

123-04-17

ENTENTE DE STATIONNEMENT- LES CHOCOLATS MARTINE INC.

CONSIDÉRANT QUE la marina de la Ville de Ville-Marie est mitoyenne à l'entreprise Les Chocolats Martine inc.;

CONSIDÉRANT QUE les utilisateurs de la marina n'ont pas d'autres alternatives que d'utiliser une partie du stationnement du commerce pour la descente des bateaux;

CONSIDÉRANT QUE certains utilisateurs ou visiteurs se permettent de stationner leurs véhicules dans le stationnement de l'entreprise pour une longue période allant de plusieurs heures à parfois plusieurs jours;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs utilisateurs de la marina profitent du stationnement de la rue près du commerce et éliminent du même coup une aire de stationnement pour la clientèle de l'entreprise Les Chocolats Martine inc.;

CONSIDÉRANT QU'il est très difficile d'établir un système de contrôle et de gestion du stationnement tant pour la Ville de Ville-Marie que pour l'entreprise;

CONSIDÉRANT QUE cette situation cause préjudice à la clientèle de l'entreprise Les Chocolats Martine inc. ainsi qu'à son chiffre d'affaires;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise doit fournir du stationnement pour ses employés;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise doit fournir un espace respectable afin que les camions de transport aient l'espace suffisant pour la livraison des marchandises;

CONSIDÉRANT QUE la Ville occupe parfois une partie du terrain pour les installations du quai A;

CONSIDÉRANT QU'une entente est souhaitable;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER M. Mario Lefebvre, pro-maire et M. Martin Lecompte, directeur général à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Bernard Flebus, maire est de retour, il est 20 h 47.

124-04-17

PRÊT DE CHAISES – THÉÂTRE LA P'TITE BROUE

CONSIDÉRANT la demande de prêt de 60 chaises pour le théâtre la P'tite Broue;

CONSIDÉRANT QU'une partie des recettes de la pièce sera remise à l'organisme Mission Tournesol.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M^{me} Julie Parent, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE PROCÉDER au prêt des chaises tel que demandé par le Théâtre La P'tite broue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DIVERS

125-04-17

VENTE DE GARAGE

CONSIDÉRANT QUE la vente de garage aura lieu le 29 avril prochain;

CONSIDÉRANT QU'il y aura un coût d'entrée pour les adultes de 2 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme l'ACTIA propose de s'impliquer lors de l'évènement;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent récompenser l'organisme pour son implication.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE CONTRIBUER à même les recettes de la vente de garage à un montant équivalent à 1 \$ par personne sur le coût d'entrée payé jusqu'à un maximum de 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

126-04-17

LETTRE D'APPUI -ACTIA

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a comme mission principale l'entraide pour les personnes vivant avec un handicap physique ou sensoriel au Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme verra prochainement son budget amputé de façon substantiel à la suite de l'annonce de coupure budgétaire;

CONSIDÉRANT le sous-financement chronique de l'organisme depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE le manque de financement remet en cause la pérennité des services offerts à la population;

CONSIDÉRANT QUE la survie de l'organisme est en jeu.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de revoir leur position quant au financement de l'organisme.

DE PROCÉDER à des ajustements budgétaires dans les plus brefs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OMH- REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION

Ce point a été déjà été traité antérieurement.

127-04-17

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance soit levée. Il est 21 h 02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Bernard Flebus
Maire

Martin Lecompte
Directeur général
Secrétaire-trésorier